

Plan de cadastre - 1/2 500
Parties urbanisées
Auzon-Les-Marais et Montangon

Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 03-2024
du 15 Août 2024
soumettant à enquête publique
le projet de
Plan Local d'Urbanisme

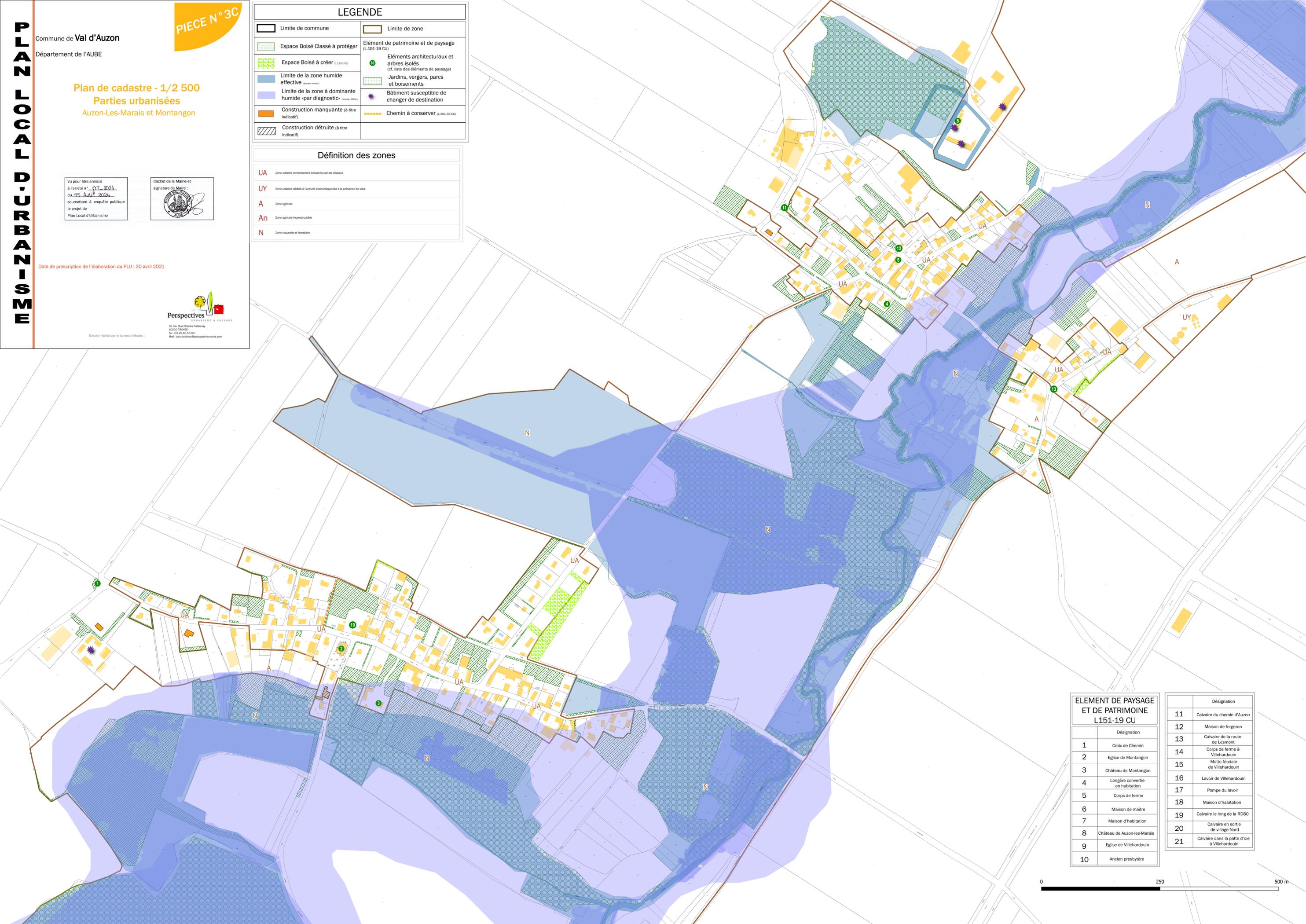


Date de prescription de l'élaboration du PLU : 30 avril 2021

Perspectives
PAYSAGE & PATRIMOINE
30 bis, Rue Charles De Gaulle
12000 THOUVES
Tel : 03.25.40.05.90
Mail : perspectives@perspectivesurbain.com

LEGENDE	
Limite de commune	Limite de zone
Espace Bois Classé à protéger (L.151-19 CU)	Elément de patrimoine et de paysage (L.151-19 CU)
Espace Boisé à créer (L.113-1 CU)	Eléments architecturaux et arbres isolés (cf. liste des éléments de paysage)
Limite de la zone humide effective (L.151-19 CU)	Jardins, vergers, parcs et boisements
Limite de la zone à dominante humide «par diagnostic» (L.151-19 CU)	Bâtiment susceptible de changer de destination
Construction manquante (à titre indicatif)	Chemin à conserver (L.151-38 CU)
Construction détruite (à titre indicatif)	

Définition des zones	
UA	Zone urbaine correctement desservie par les réseaux
UY	Zone urbaine dédiée à l'activité économique liée à la présence de sites
A	Zone agricole
An	Zone agricole inconstructible
N	Zone naturelle et forestière



ELEMENT DE PAYSAGE ET DE PATRIMOINE L151-19 CU		Désignation	
	Désignation	11	Calvaire du chemin d'Auzon
1	Croix de Chemin	12	Maison de forgeron
2	Eglise de Montangon	13	Calvaire de la route de Lesmont
3	Château de Montangon	14	Corps de ferme à Villehardouin
4	Longère convertie en habitation	15	Motte féodale de Villehardouin
5	Corps de ferme	16	Lavoir de Villehardouin
6	Maison de maître	17	Pompe du lavoir
7	Maison d'habitation	18	Maison d'habitation
8	Château de Auzon-les-Marais	19	Calvaire le long de la RDBO
9	Eglise de Villehardouin	20	Calvaire en sortie de village Nord
10	Ancien presbytère	21	Calvaire dans la patte d'oie à Villehardouin

